

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement

DG Soins de santé CONSEIL FÉDÉRAL DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Eurostation bloc II Place Victor Horta 40, boîte 10 1060 Bruxelles

Votre lettre du

31/10/2017

Votre référence

MDB/2017/BW/BV/551429

Notre référence

CFEH/C/23-2017

Annexe(s)

Date

11/01/2018

À l'attention de Madame M. De Block, Ministre des Affaires sociales et de la Santé publique

Tour des Finances

Boulevard du Jardin Botanique 50,

boîte 175

B-1000 Bruxelles

Objet : Avis du CFEH – hôpitaux psychiatriques et hôpitaux disposant de lits agréés G et/ou SP en combinaison avec des lits agréés A,T ou K

Madame la Ministre,

Par la présente, veuillez trouver la réponse du CFEH à votre demande d'avis du 31 octobre 2017 concernant les « adaptations dans l'AR du 25 avril 2002 relatif à la fixation et à la liquidation du budget des moyens financiers des hôpitaux du 1^{er} janvier 2018 ».

Ce point porte spécifiquement sur la sous-partie B4, liée au projet « Qualité et Sécurité des patients dans les hôpitaux », plus particulièrement axée sur les hôpitaux psychiatriques et les hôpitaux disposant de lits agréés G et/ou SP en combinaison avec des lits agréés A, T ou K.

Actuellement, un budget de 1 953 755 € est prévu à cet effet. La partie budgétaire s'élevant à 6 060 935 €, prévue pour les hôpitaux généraux et universitaires fera l'objet d'un autre avis que le CFEH (avis du groupe de travail « P4Q » relatif au programme P4Q 2018) rendra avant la fin du mois de janvier 2018.

Personne de contact : Hubert Vincent – Tél. : 02/524.85.23 E-mail : vincent.hubert@health.fgov.be

Pour les hôpitaux psychiatriques et les hôpitaux disposant uniquement de lits agréés G et/ou Sp en combinaison avec des lits agréés A, T ou K, le CFEH rend un avis positif pour le maintien du budget de 1.953.755 euros au sein du budget des moyens financiers à partir du 1^{er} janvier 2018 suivant le système actuel de financement sur base volontaire, comme précisé dans l'article 56,§4 de l'arrêté royal du 25 avril 2002.

Veuillez croire, Madame la Ministre, en l'assurance de ma considération distinguée,

Au nom du président du CFEH, Peter Degadt

Le secrétaire, Pedro Facon

Personne de contact : Hubert Vincent – Tél. : 02/524.85.23 E-mail : vincent.hubert@health.fgov.be